

Chien Français Tricolore

Catégorie : Groupe 6

Publié par [Webmaster](#) le 24/1/2006

Standard F.C.I. N°219 / 15.09.1997 / F (Texte mis à jour par le Dr. Paschoud.)

CHIEN FRANÇAIS TRICOLERE

ORIGINE : France.

DATE DE PUBLICATION DU STANDARD D'ORIGINE EN VIGUEUR : 13.01.1965

UTILISATION : Chien de meute pour gros gibier.

CLASSIFICATION F.C.I. : Groupe 6 Chiens courants, chiens de recherche au sang et races apparentées. Section 1.1 Chiens courants de grande taille. Avec épreuve de travail.

ASPECT GENERAL : Chien d'ordre, élégant, suffisamment charpenté et musclé.

TETE : Pas trop importante, mais assez allongée; bosse occipitale marquée.

REGION CRANIENNE: Crâne : Très légèrement bombé, boîte crânienne assez développée. Stop : Plus accentué que chez le Poitevin.

REGION FACIALE: Truffe : Noire; narines ouvertes. Chanfrein : Droit, plutôt long et parfois légèrement busqué. Babines : Plus importantes que chez le Poitevin, c'est à dire avec une très légère carrure. Yeux : Grands et bruns, parfois cerclés de noir. Le regard intelligent. Oreilles : Plus larges que celles du Poitevin, attachées à hauteur de l'oeil, légèrement tournées, pas trop souples, atteignant de préférence la naissance de la truffe ou arrivant à deux doigts de celle-ci. COU : Long, assez fort et parfois avec une légère trace de fanon.

CORPS: Dos : Soutenu et bien attaché. Poitrine : Pr ofonde et bien descendue, atteignant au moins la pointe des coudes. Côtes longues et pas trop plates. Abdomen : Très légèrement relevé.

QUEUE : Assez longue, portée haut et de façon élégante.

MEMBRES ANTERIEURS : Bien dirigés, larges et droits. Epaulés : Longues, et bien au corps.

MEMBRES POSTERIEURS: Hanches : Bien dirigées, en harmonie avec l'avant-main. Cuisses : Longues, suffisamment musclées. Jarrets : Assez larges, près de terre, légèrement coudés.

PIEDS : Secs.

ALLURES : Faciles et légères.

PEAU : Assez fine.

ROBE POIL : Ras et plutôt fin.

COULEUR : Tricolore, à manteau plus ou moins étendu. Feux de préférence vifs ou même cuivrés. Le feu charbonné aux joues et aux babines ainsi que les mouchetures de couleur bleue ou feu aux membres et sur le corps ne sont pas à rechercher. Le poil « buvard » est admis.

TAILLE : De 62 à 72 cm pour les mâles et de 60 à 68 cm pour les femelles.

DEFAUTS : Tout écart par rapport à ce qui précède doit être considéré comme un défaut qui sera pénalisé en fonction de sa gravité. • Truffe ladrée. • Prognathisme supérieur ou inférieur. • Yeux clairs. • Oreilles trop plates, trop courtes ou attachées trop haut. • Membres mal dirigés ou grêles. • Jarrets trop droits. • Pieds gras. • Toute trace apparente de sang anglais, spécialement dans la tête. • Têtes fumées qui dénotent un croisement de blanc et noir, et toute autre robe que celle prescrite.

N.B. : Les mâles doivent avoir deux testicules d'apparence normale complètement descendus dans le scrotum.